



Cloture mitoyenne en grillage

Par **LE BRAS**, le **09/06/2008** à **15:02**

BONJOUR

PROPRIETAIRE D'UN PAVILLON DEPUIS 9 ANS, J'AI UNE CLOTURE MITOYENNE EN GRILLAGE AVEC DES POTEAUX EN BETON. CES POTEAUX DE BETON SONT ORIENTES DU COTE DU JARDIN VOISIN.

JE SOUHAITERAIS SAVOIR A QUI INCOMBE LA REFECTION DE LA CLOTURE ?

D'AVANCE MERCI